

TARIFS DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Activités	1 ^{er} semestre en CHF (5 mois)	2 ^e semestre en CHF (5 mois)	Total annuel en CHF
Atelier en Allemand	275.00	275.00	550.00
Atelier en Anglais	275.00	275.00	550.00
Activités sportives	275.00	275.00	550.00
Football	275.00	275.00	550.00
Atelier manuel et jardinage	275.00	275.00	550.00
Chorale	275.00	275.00	550.00
Atelier Textile design	275.00	275.00	550.00
Théâtre	275.00	275.00	550.00
Atelier cuisine en anglais	300.00	300.00	600.00
Aide aux devoirs – 1 x par semaine	275.00	275.00	550.00
Aide aux devoirs – 2 x par semaine	550.00	550.00	1'100.00
Aide aux devoirs – 3 x par semaine	825.00	825.00	1'650.00
Aide aux devoirs – 4 x par semaine	1'100.00	1'100.00	2'200.00
Natation (le mercredi matin avec bus)	500.00	500.00	1'000.00
Activités du mercredi après-midi (package de 3h (sport/jeux de stratégie/arts visuels))	700.00	700.00	1'400.00
Allemand renforcé (package de 3h le mercredi après-midi)	750.00	750.00	1'500.00
Anglais renforcé (package de 3h le mercredi après-midi)	750.00	750.00	1'500.00
Piano (sur 32 semaines)	560.00	560.00	1'120.00
Violon	450.00	450.00	900.00
Garderie du soir – 1 x par semaine	225.00	225.00	450.00
Garderie du soir – 2 x par semaine	450.00	450.00	900.00
Garderie du soir – 3 x par semaine	675.00	675.00	1'350.00
Garderie du soir – 4 x par semaine	900.00	900.00	1'800.00
Garderie du soir – 5 x par semaine	1'125.00	1'125.00	2'250.00

Facturation et paiement

Le montant annuel sera facturé semestriellement avec la cantine.

Une première facture de 50 % vous parviendra début octobre pour **paiement fin octobre 2017**.

Une deuxième facture de 50 % vous parviendra début février pour **paiement fin février 2018**.

Si vous souhaitez payer la totalité des frais du périscolaire en début d'année scolaire, veuillez le signaler à l'Administration de l'école au moment de l'inscription.

Remarques :

- Puisqu'il s'agit d'un forfait annuel, il ne sera procédé à aucune réduction de prix, ni pour les vacances (Noël, Pâques, etc.), ni en cas de sortie scolaire, ni en cas d'absence (sauf maladie de longue durée).

- Les activités souhaitées seront définies en début d'année scolaire.

Un changement sera possible à la fin d'un semestre pour le semestre suivant.

- Les paiements se feront uniquement au moyen du talon joint à la facture. Merci de privilégier le paiement électronique.